

Mayotte dans la stratégie française en Indopacifique

Située à un carrefour géostratégique entre le canal du Mozambique, l'Afrique de l'Est et l'océan Indien, Mayotte, en tant que territoire français et région ultrapériphérique de l'Union européenne, occupe une position clé dans la déclinaison régionale de la stratégie indopacifique de la France.

Les mesures actées par le Comité interministériel des outre-mer (CIOM) du 10 juillet 2025 œuvrent au renforcement de cette position : la « stratégie Mayotte », adossée à la loi de programmation pour la refondation du territoire dotée de 4 milliards d'euros sur six ans, vise à favoriser le développement à long terme de l'archipel. L'insertion de Mayotte dans son environnement régional figure parmi les axes de développement prioritaires.

Une coopération et une intégration régionale renforcées

Dans le prolongement des objectifs fixés par la mesure 9 du CIOM de 2023, et réaffirmés dans le cadre de la « stratégie Mayotte » présentée lors du CIOM de 2025, une stratégie interministérielle est en cours d'élaboration pour développer les échanges commerciaux régionaux, réduisant ainsi la dépendance de Mayotte aux marchés hexagonal et européen.

Mayotte participe en outre à deux programmes européens INTERREG qui permettent de soutenir des projets de coopération entre collectivités, entreprises, centres de recherche et associations, dans les domaines de l'économie, l'environnement, la culture ou le social.

Le programme INTERREG Canal du Mozambique, doté de 10,2 millions d'euros pour 2021-2027, est géré par le Conseil départemental de Mayotte. Il a été conçu afin de lever les obstacles liés à la coopération régionale et d'impulser une nouvelle dynamique dans les relations entre les acteurs de la zone. Le programme soutient les opérations collaboratives qui relèvent les défis et répondent aux problématiques communes constatées dans les territoires.

Le programme INTERREG océan Indien, géré par la Région Réunion, est doté de 62,2 millions d'euros pour la période 2021-2027. Ce programme permet de tisser des liens avec les partenaires de la zone dans une logique de co-développement pour répondre aux enjeux globaux de l'environnement et du climat, de la santé, du développement de la recherche, de l'économie, de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes, ainsi que de la valorisation des patrimoines culturels.

Un pôle d'innovation et universitaire actif

Le technopôle de Dembéni, inauguré en 2024 et cofinancé à hauteur de plus de 10 millions d'euros par le FEDER (fonds européen de développement régional), vise à positionner l'île comme un pôle régional d'innovation et à servir de porte d'entrée sur les marchés européens et français pour les acteurs économiques de Mayotte. Ces derniers renforcent avec l'appui de Business France leur coopération au Kenya et dans les pays africains voisins. En outre, Mayotte dispose d'un data centerTier3 inauguré en 2022 et soutenu par l'Agence française de développement (AFD), qui constitue une infrastructure stratégique pour la souveraineté numérique, permettant de réduire la dépendance aux autres territoires et d'améliorer la résilience des services numériques locaux.

Le développement de l'enseignement supérieur à Mayotte constitue un autre levier majeur de développement et de coopération. La transformation du centre universitaire de Mayotte en

université de plein exercice marque une étape importante dans la structuration du système universitaire local. L'intégration de l'université de Mayotte, avec celle de La Réunion, au sein des réseaux universitaires régionaux, notamment du réseau UNIOR de l'IORA (*Indian Ocean Rim Association*), aux côtés de pays comme l'Australie, l'Inde, l'Afrique du Sud, Maurice ou les Seychelles, favorisera également les échanges académiques et scientifiques. Mayotte pourra utilement bénéficier aussi d'un programme de mobilité et de formation professionnelle porté par la Commission de l'océan Indien qui est en cours de mise en œuvre.

Un acteur de la diplomatie verte

Mayotte, environnée d'une ceinture de corail, abrite le plus grand parc naturel marin de France, couvrant près de 70 000 km². Le lagon de Mayotte, qui a été déclaré récemment candidat à l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, abrite aussi des espèces vulnérables, telles les tortues marines. Cinq zones protégées relèvent du Parc naturel marin de Mayotte, qui constitue un laboratoire pour la préservation de la biodiversité dans l'ensemble de la région. Il est un partenaire clé du programme VARUNA, financé par l'AFD, qui renforce la coopération entre gestionnaires d'aires marines protégées dans le sud-ouest de l'océan Indien.